

Avis de constitution

SOCIETE « AHSAN & HARIS FRERE » en abrégé « AHF »

Siège ABIDJAN ADJAME SAINT MICHEL, Lot 1857, Ilot
15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHSAN & HARIS FRERE » en
abrégé « AHF »

Objet : L'IMPORTATION ET LA VENTE DE RIZ.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME SAINT MICHEL, Lot 1857,
Ilot 15

Dirigeant(s) M MEMON MUHAMMAD KASHIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08584 du 02/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51424/GTCA/RC/2024 du 02/09/2024

